Gouvernement du Canada | Government of Canada

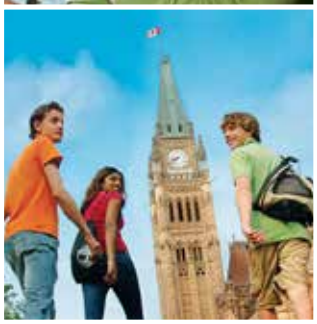

Citoyenneté et Immigration Canada

Envie de vivre et travailler au Canada?

Édition juillet 2014

Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, 2014
ISBN 978-1-100-99881-7 | Nº de cat. Ci4-72/2013F | C&I 1793-02-2014
C&I 1793

Table des matières

L'ambassade du Canada 3
Pôle emploi international 4
La Maison des Français de l'étranger 5
Le FOREM 6
ACTIRIS International 7
Le VDAB 8

Les provinces et les territoires du Canada 10
- Alberta 11
- Colombie-Britannique 12
- Île-du-Prince-Édouard 12
- Manitoba 13
- Nouveau-Brunswick 13
- Nouvelle-Écosse 14
- Nunavut 14
- Ontario 15
- Québec 15
- Saskatchewan 16
- Terre-Neuve-et-Labrador 16
- Territoires du Nord-Ouest 17
- Yukon 17

La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada 19

Le Réseau de développement économique et d'employabilité 20

Information sur l'immigration temporaire et permanente au Canada 21
- Étudier au Canada 22
- Travailler temporairement au Canada 23
  - Le programme Avantage significatif francophone 24
- Expérience internationale Canada 25
  - France 25
  - Belgique 26
  - Suisse 27
- Résidence permanante 28
  - Professionnels et salariés 28
  - Gens d'affaires 30
- Créer son entreprise au Canada 31

Adresses utiles 32

Le Canada, une terre d'accueil

Au cours des 10 dernières années, le Canada a accueilli en moyenne presque 250 000 nouveaux résidents permanents par année. Le Canada met à profit et valorise les talents, l'expérience et toute l'énergie des immigrants, qu'il s'agisse de travailleurs qualifiés, de gens d'affaires, de réfugiés, de conjoints ou autres parents de citoyens ou de résidents canadiens, d'étudiants étrangers, de travailleurs temporaires ou autres.

Le bureau des visas de l'ambassade du Canada à Paris a délivré en 2013 plus de 13 000 visas de résident permanent,

18 000 permis de travail temporaire, 5 600 permis d'études et 16 400 visas de résident temporaire.

Le Service de l'immigration à Paris étudie les demandes de résidence permanente et temporaire des requérants provenant de 11 pays : Algérie, Andorre, Belgique, Espagne, France (ainsi que Saint-Pierre et Miquelon), Gibraltar, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Portugal et Suisse. Il étudie également les demandes de résidence permanente des requérants de la Libye et de la Tunisie.

Depuis quelques années, le Service de l'immigration à Paris participe à la promotion de l'immigration au Canada, en particulier vers les communautés francophones en situation minoritaire. Des sessions d'information ont lieu chaque semaine à Paris, avec une centaine de participants à chaque session. D'autres sessions sont organisées dans des grands centres urbains en France, en Belgique et en Suisse au cours de l'année.

www.amb-Canada.fr/visas

Pôle emploi international

Un réseau pour travailler et recruter à l'étranger

Travailler à l'étranger, pourquoi pas vous?
La mission principale de Pôle emploi, service public de l'emploi, est de proposer des services adaptés de placement et de recrutement ainsi que d'assurance-chômage aux demandeurs d'emploi et aux entreprises.

Dans ce cadre, Pôle emploi international conduit et anime des actions de placement et de recrutement à l'international.

Réussir son projet professionnel

Pour une mobilité professionnelle hors de nos frontières, l'offre de placement et de recrutement comprend une large gamme de services aux demandeurs d'emploi, aux candidats à la mobilité internationale et aux entreprises qui les recrutent. Et notamment : des conseils personnalisés, des offres d'emploi, des ateliers (p. ex., « S'organiser pour travailler à l'étranger », « Réaliser son CV en anglais »), et le service d'assistance juridique « Expa-conseil ». Ces activités de placement et de recrutement sont menées en liaison avec EURES, le service européen de l'emploi. Services gratuits, personnalisés et confidentiels.

S'assurer contre les risques de chômage

Pôle emploi international a aussi en charge la gestion des dispositifs d'affiliation des salariés expatriés, le recouvrement des contributions auprès des entreprises de salariés expatriés et l'indemnisation des expatriés privés d'emploi.

En cas d'expatriation hors Union européenne ou Suisse, Pôle emploi international propose aux salariés qui ne sont pas déjà couverts par leur entreprise de s'affilier individuellement à l'assurance-chômage et de pouvoir prétendre, sous conditions, à une indemnisation à leur retour en France.

En 2012, Pôle emploi international a proposé 30 000 offres en Europe et à l'international (Europe : 70 %; Amérique : 15 %; Afrique – Proche et Moyen-Orient : 10 %; Asie-Pacifique : 5 %).

ASSURANCE-CHÔMAGE
Pôle emploi services
Service Missions nationales
TSA 10107
92891 Nanterre Cedex 9
Tél : +33(0)1 46 52 97 00
expatriespes@pole-emploi.fr

PLACEMENT ET RECRUTEMENT
Pôle emploi international
Agence Emploi international
48, boulevard de la Bastille
75012 Paris, France
Tél : +33 (0)1 53 02 25 50
ape.75830@pole-emploi.fr
pole-emploi.fr – eures.europa.eu

La Maison des Français de l'étranger

Une mission d'information sur l'expatriation

La Maison des Français de l'étranger (MFE), créée en 1992, est un service du ministère des Affaires étrangères qui a pour mission d'informer les Français souhaitant s'établir à l'étranger sur la situation dans leur futur pays d'accueil et de les conseiller sur tous les aspects pratiques et administratifs à prendre en compte avant l'expatriation, pendant leur séjour dans le pays d'accueil, mais aussi au moment du retour.

L'activité de la MFE s'articule essentiellement autour de ce qui est sa vocation première, à savoir être un vrai pôle « information » sur l'expatriation. Cette mission de service public s'exerce principalement à travers deux axes :

- Accueil du public dans une salle équipée multimédia (tous les après-midi de 14 h à 17 h) située au 48, rue de Javel - 75015 Paris. Chaque visiteur y est reçu individuellement et se voit proposer, lors de l'entretien, conseils, informations et orientation. Il aura accès, en sus des sites Internet, à un fonds documentaire qui comprend :
  - la liste des filiales d'entreprises françaises présentes à l'international;
  - des ouvrages et brochures, notamment sur les États membres de l'Union européenne, les États-Unis, le Canada, l'Australie, la Chine et le Maroc;
  - des dossiers de presse;
  - des dossiers pays;
  - des revues spécialisées (économie, emploi, commerce international, etc.).
- Animation des deux sites Internet : www.diplomatie.gouv.fr/mfe (site généraliste et institutionnel de l'expatriation) et www.cimed.org (site consacré à l'information « santé » des voyageurs et des expatriés).

La MFE propose également des ateliers et consultations spécialisés pour préparer au départ ou au retour. Ces services mensuels sont gratuits, sur rendez-vous auprès des agents de l'accueil (01.43.17.60.79), après la mise en ligne de l'information sur le site Internet :

- Correction de CV et de lettres de motivation en langues étrangères et simulation d'entretien d'embauche en anglais par un intervenant extérieur;
- Coaching d'expatriés par un intervenant extérieur ayant plusieurs années d'expatriation à son actif : bilan de carrière, accompagnement dans l'élaboration d'un projet professionnel à l'étranger et conseils pour une réintégration professionnelle lors d'un retour en France;
- Consultations avec un avocat américain du barreau de Boston pour la constitution d'un dossier de demande de visa pour les États-Unis;
- Entretiens téléphoniques avec un agent du Service des impôts des particuliers des non-résidents (SIPNR).

Si elle n'a pas vocation à être une bourse de travail à l'étranger, la MFE n'en aide pas moins les candidats à l'expatriation dans leur quête d'un emploi en les orientant vers les organismes publics et privés spécialisés sur l'emploi à l'international (Pôle emploi international, APEC, EURES, etc.).

Pour compléter sa mission d'information, la Maison des Français de l'étranger participe également à divers salons et forums consacrés à la mobilité internationale, le plus souvent aux côtés de ses partenaires, tels la Caisse des Français de l'étranger (CFE), le groupe HUMANIS, Pôle emploi international, le Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale (CLEISS) ou encore la Direction générale des finances publiques. Elle a également édité le guide *Bien préparer son départ*, qui est un véritable mode d'emploi à l'usage des Français qui souhaitent s'expatrier ou qui sont déjà établis à l'étranger, le guide *Bien préparer son retour,* à l'usage de nos compatriotes désirant rentrer en France et le guide *Bien préparer sa retraite à l'étranger*. Ces documents téléchargeables gratuitement se trouvent sur le site www.diplomatie.gouv.fr/mfe.

MFE
48, rue de Javel
75015 Paris
Courriel : info.mfe@diplomatie.gouv.fr

Le FOREM

Définition et offres de service pour le Canada

Le FOREM est le service public wallon de l'emploi et de la formation professionnelle. Il est l'instrument incontournable dans le paysage wallon qui s'emploie à répondre aux attentes de chacun des acteurs du marché du travail (particuliers et entreprises).

Pour atteindre cet objectif, le FOREM se positionne comme le relais direct entre l'offre et la demande en proposant de nombreux services à ses clients.

La scène internationale est aussi concernée par des services spécifiques, comme les stages en entreprise à l'étranger ou des colloques informatifs sur des pays européens et non européens.

Le département des Relations internationales soutient également les démarches de coopération et de promotion des opérateurs wallons à l'étranger (en Europe et au-delà).

L'offre de services des conseillers en mobilité internationale, pour le Canada, propose :

Pour les demandeurs d'emploi et travailleurs

- Des informations et conseils aux candidats pour un parcours de mobilité pour une expatriation temporaire ou définitive ou une recherche d'emploi dans le pays visé. Ce service est disponible à travers toute la région wallonne auprès des différents conseillers en mobilité.
- Des outils destinés aux candidats à la mobilité (disponibles en ligne sur le site www.leforem.be) : « Mini-guide Canada » et « Carnet de route de la mobilité internationale ». Ce dernier comporte des informations pratiques relatives à une expatriation.
- Des événements (en collaboration avec l'ambassade du Canada en France) liés à la mobilité vers le Canada : « Séance d'information sur le Canada » et « Destination Canada », tous deux proposant un accès aux différents conseils et informations ainsi qu'une rencontre directe avec des représentants du pays.

Pour les employeurs

- La diffusion d'offres d'emploi canadiennes sur le site Web www.leforem.be.
- De l'aide dans le recrutement international proposée par des conseillers en mobilité internationale.

L'offre de services proposée par l'équipe mobilité des Relations internationales s'adresse à toute personne (demandeur d'emploi ou travailleur) souhaitant avoir une information sur les conditions de vie et de travail à l'étranger et y réaliser une expérience professionnelle.

Le FOREM se définit donc comme le dispositif nécessaire proposant des solutions adaptées aux besoins réels de tous les acteurs du marché du travail.

Pour plus d'information :

www.leforem.be/particuliers/etranger/travailler-et-se-former-a-l-etranger.html

Actiris International

Actiris est l'Office régional bruxellois de l'emploi. Sa mission principale est de mettre en œuvre la politique de l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale.

En tant que service public d'emploi bruxellois, Actiris a pour ambition d'être, avec ses partenaires, le **fournisseur de solutions pour l'emploi bruxellois**, reconnu comme tel tant par les chercheurs d'emploi que par les employeurs.

Dans sou nouveau Contrat de gestion (2013-2017), l'Office régional bruxellois de l'emploi a fait de **la mobilité internationale une de ses priorités majeures**.

Son service de placement et de recrutement international, **Actiris International, est chargé de la mise à l'emploi d'un public spécifique par la mobilité géographique**.

Cela couvre principalement des activités de diffusion d'informations, d'accompagnement et de jumelage entre les Bruxellois souhaitant une mobilité à l'international et les offres d'emploi à l'international.

C'est dans cette optique qu'Actiris International dispense un **accompagnement personnalisé dans les différentes étapes de la recherche d'un emploi ou d'un stage à l'étranger**.

Les conseillers en mobilité internationale proposent différentes **offres d'emploi à l'étranger** à tout chercheur d'emploi inscrit à Actiris, intéressé par la mobilité internationale. En outre, Actiris International propose plusieurs formules de stages professionnels en entreprise en Europe pour les Bruxellois qui désirent acquérir de l'expérience et dynamiser leur CV.

Les candidats stagiaires bénéficient d'une bourse pour la durée de leur stage et d'un excellent tremplin vers l'emploi par la réalisation de ce type de stages. Grâce aux programmes de stages professionnels en Europe ***Leonardo da Vinci*** et ***Eurodyssée***, les stagiaires apportent leurs compétences fort recherchées au sein de l'entreprise qui leur offre une véritable expérience professionnelle.

Actiris International fournit sur son **site Internet** un large éventail d'information sur les aspects qui entourent la recherche d'emploi à l'étranger : conseils pour préparer son départ, accès au marché de l'emploi européen, conditions de vie et de travail dans d'autres pays.

Ce site renseigne évidemment sur les offres d'emploi à l'étranger et informe sur les activités liées à la mobilité internationale.

En outre, ce service de placement et de recrutement international dispose d'un espace de recherche et de documentation autonome, ouvert tous les jours ouvrables de 9 h à 12 h 30.

Cet espace, le Self 'Actiris International, permet à ses visiteurs d'obtenir eux-mêmes les informations qui leur seront bénéfiques pour intégrer leur pays de destination en consultant librement les brochures répertoriées par pays, les sites officiels des services publics d'emploi étrangers, etc. Le Self'Actiris International présente de multiples aspects de la mobilité internationale : les documents à prévoir avant le départ, les démarches à réaliser avant de quitter son pays, et bien d'autres thématiques.

Pour parfaire son offre de service, Actiris International aide **les employeurs belges et étrangers** qui souhaitent étendre leur champ de recrutement au-delà de leurs frontières nationales.

Les employeurs jouissent d'un suivi individualisé pour la recherche de personnel à engager : les conseillers en mobilité internationale peuvent diffuser les offres d'emploi sur leur site (www.actirisinternational.be) ou sur celui d'Actiris (www.actiris.be), décharger les employeurs d'une partie de la procédure de recrutement grâce à une **présélection efficace de candidats**, faisant ainsi fonction d'intermédiaire, organiser une journée de recrutement à Bruxelles, tester les connaissances linguistiques des candidats dans quatre langues (anglais, allemand, néerlandais ou français) et même offrir une formation linguistique aux candidats bruxellois.

L'impact du VDAB sur le marché de l'emploi

Le VDAB assure le rapprochement, sur le marché de l'emploi, des demandeurs d'emploi et des employeurs. Afin de mener à bien cette mission sociale essentielle, le VDAB offre gratuitement, à chaque demandeur d'emploi, et à chaque employeur, un service assez accessible et de qualité.

Le VDAB formule sa mission comme suit : « En notre qualité de prestataire de services publics, nous souhaitons œuvrer, pour les demandeurs d'emploi, les employés et les employeurs, à un marché de l'emploi transparent et dynamique en Flandre, et ce de manière directive et exécutive. »

Service aux demandeurs d'emploi

Dès que les demandeurs d'emploi s'inscrivent, le VDAB stimule leur autonomie en leur proposant toute une série d'outils d'autogestion, comme le guide des formations, Mon VDAB et des instruments d'orientation professionnelle. Les demandeurs d'emploi qui ont besoin d'un encadrement plus intensif et personnalisé sont ensuite renvoyés vers l'action parcours.

Action parcours

Chaque demandeur d'emploi bénéficie, grâce à l'action parcours, d'un encadrement personnalisé. Le consultant définit, avec lui, une méthode de recherche d'emploi qui tient compte des possibilités et des besoins du client.

Suivant leur formation et leur expérience, les demandeurs d'emploi franchissent plusieurs étapes dans leur recherche d'un travail.

Les étapes suivantes constituent toujours la base d'un parcours :

- Service de base : tels que l'inscription en tant que demandeur d'emploi, les informations sur les droits et les devoirs, l'établissement et l'adaptation du dossier personnel.
- Diagnostic et fixation du parcours : lors d'un ou de plusieurs entretiens, le consultant VDAB examine les possibilités et les attentes du demandeur d'emploi. Ensemble, ils préparent un plan d'action.
- Formation et encadrement relatif à la candidature : avec d'autres demandeurs d'emploi, les participants apprennent à rédiger une lettre de candidature et à mener un entretien d'embauche.
- Formation dans un centre : cette formation est axée sur de véritables situations de travail.
- Formation personnalisée : nous apprenons aux demandeurs d'emploi l'attitude qu'ils doivent adopter dans une situation de travail concrète.
- Formation et encadrement sur le lieu de travail : dans la mesure du possible, les formations sont associées à des stages.
- Encadrement et suivi du parcours : suivi et encadrement des démarches que le demandeur d'emploi entreprend.

e-VDAB

Depuis plusieurs années, le VDAB fournit des efforts importants en matière d'e-gouvernement. Le service est l'un des meilleurs des Services publics de l'emploi (SPE) en ce qui concerne l'emploi des technologies de l'information en Belgique et en Europe.

Service aux employeurs

Outre le service aux demandeurs d'emploi, le VDAB garantit également un service gratuit et universel à chaque employeur.

Ce service englobe notamment l'introduction correcte des postes vacants et un soutien dans ce cadre, la diffusion et la gestion des postes vacants grâce au site Web du VDAB et éventuellement au télétexte de la VRT, la sélection et le recrutement de candidats et la fourniture d'informations sur des mesures d'encouragement à l'emploi.

Formations pour employés

La mission décrétale et le contrat de gestion du VDAB prévoient des tâches dans le domaine du développement des compétences, dont des formations professionnelles pour employés, qui sont organisées à la demande des entreprises elles-mêmes et sur l'initiative de l'employé individuel.

Pour le VDAB, les formations d'employés représentent non seulement un dérivé des formations pour demandeurs d'emploi, mais elles génèrent souvent aussi une application secondaire pour les demandeurs d'emploi. Elles représentent une valeur ajoutée importante pour la qualité de l'offre de formations et le savoir-faire et la motivation du personnel de formation. Il est, en fin de compte, un maillon indispensable dans la mise en réseau et la collaboration sectorielle au sein du VDAB.

Le succès de www.vdab.be

Sur le site Web du VDAB, la banque des postes vacants (« Trouvez un emploi ») est de loin la partie la plus utilisée du site, suivie par le gestionnaire de dossier et le guide des formations (« Trouvez une formation »).

Avec « Mon VDAB », les demandeurs d'emploi disposent d'un espace virtuel où ils peuvent enregistrer, analyser et confronter leurs CV aux postes vacants et aux formations. Ils peuvent également envoyer et gérer leurs candidatures en ligne.

Les employeurs peuvent encoder et gérer leurs postes vacants. Ils peuvent également analyser et confronter leurs postes vacants avec les CV de la banque de CV.

Ligne service

La ligne service propose l'éventail des services du VDAB au moyen d'un numéro de téléphone central gratuit (0800 30 700) et d'une adresse courriel centrale : info@vdab.be. La ligne service est accessible chaque jour ouvrable de 8 h à 20 h.

EURES

Le VDAB est le partenaire du réseau de l'European Employment Services (EURES). Avec le soutien de la Commission européenne, les services publics de l'emploi de tous les États membres travaillent en collaboration à l'échange de postes vacants et d'informations sur le logement, le travail et les conditions de vie sur le marché européen de l'emploi. Le site Web Mobility d'EURES affiche plus d'un million de postes vacants proposés dans des entreprises réparties dans l'Europe entière.

Les demandeurs d'emploi flamands peuvent indiquer dans leur dossier qu'ils veulent travailler dans d'autres pays européens. Pour trouver un emploi adapté à l'étranger, ils pourront faire appel au site Web du VDAB ou contacter leur consultant local. Les employeurs peuvent également mettre EURES à contribution s'ils ne trouvent pas de main-d'œuvre adéquate sur le marché de l'emploi flamand ou belge.

OCÉAN ARCTIQUE
Mer de Beaufort
Yukon
Whitehorse
Territoires du Nord-Ouest
Yellowknife
Nunavut
Iqaluit
OCÉAN PACIFIQUE
Détroit d'Hudson
Mer du Labrador
Baie d'Hudson
Colombie-Britannique
Victoria
Alberta
Edmonton
Saskatchewan
Regina
Manitoba
Winnipeg
Ontario
Québec
Terre-Neuve-et-Labrador
St. John's
Île-du-Prince-Édouard
Charlottetown
Nouveau-Brunswick
Fredericton
Nouvelle-Écosse
Halifax
Québec
Ottawa
Toronto
ÉTATS-UNIS
Lac Supérieur
Lac Huron
Lac Michigan
Lac Érié
Lac Ontario
OCÉAN ATLANTIQUE

Les provinces et les territoires du Canada

Alberta

L'Alberta, la voie rapide vers une nouvelle vie à l'étranger.

L'Alberta présente des occasions à saisir pour tous. Ici, les individus comme les familles peuvent réaliser leurs rêves.

Pourquoi envisager une nouvelle vie en Alberta?

- Un ciel d'azur à perte de vue et des occasions de loisirs de calibre mondial.
- Un mode de vie fabuleux et une économie robuste.
- Un coût de la vie peu élevé en plus du taux d'imposition le moins élevé au Canada.
- Un vaste éventail de possibilités de carrières pour les ouvriers qualifiés et les travailleurs spécialisés.
- Des systèmes de santé et d'éducation reconnus mondialement pour leur excellence.

Site du gouvernement
www.bonjour.alberta.ca

Immigration
www.bonjour.alberta.ca/8.html
www.albertacanada.com/immigration

Programme des candidats de l'Alberta
www.albertacanada.com/ainp

Tourisme
www.travelalberta.com

Éducation
www.education.alberta.ca

Travail
www.albertacanada.com/immigration/working

Emploi
www.albertacanada.com/immigration/working

Assurance-maladie
www.health.alberta.ca/health-care-insurance-plan.html

Travailleur étranger temporaire – Guide des employés
http://work.alberta.ca/documents/WIA-IM-tfwguide-French.pdf

Feuillets d'information sur le secteur de l'industrie
http://albertacanada.com/immigration/

Colombie-Britannique

Située sur la splendide côte Ouest du Canada, la Colombie-Britannique (C.-B.) se classe parmi l'un des meilleurs endroits au monde où il fait bon vivre et travailler. Nous sommes la passerelle du Canada vers l'Asie et un point d'attraction universel pour les talents creatifs, l'innovation, l'esprit d'entreprise et les investissements.

Notre environnement d'affaires dynamique abrite des sociétés de calibre mondial qui ne demandent qu'à bénéficier de vos compétences et qui œuvrent dans une foule de secteurs et d'industries, dont les technologies de l'information, les sciences de la vie, les nouveaux médias, l'exploitation minière, le gaz naturel liquéfié, la foresterie, la construction, l'agroalimentaire, les affaires internationales et le tourisme. Plus d'un million d'emplois devraient être disponibles en C.-B. dans les dix prochaines années… Il y en a sûrement un pour vous!

Sites du gouvernement
www.gov.bc.ca et www2.gov.bc.ca/gov/bienvenue/index.page

Bienvenue en Colombie-Britannique
www.welcomebc.ca et www.welcomebc.ca/In-Your-Language/french.aspx

Immigration
www.welcomebc.ca/pnp

Tourisme
www.hellobc.ca et www.tourisme-cb.com

Éducation
www.learnlivebc.ca
www.csf.bc.ca
http://educationplanner.ca

Commerce et investissement
http://britishcolumbia.ca

Travail
Recherche d'emploi - Général
www.workbc.ca/Pages/Home.aspx
Éducation - www.makeafuture.ca
Tourisme - www.go2hr.ca/jobboard et www.workliveplaybc.ca
Ingénierie - www.apeg.bc.ca/services/employmentcentre.html
Technologies de l'information - www.bctechnology.com/scripts/search_form.cfm
Industrie minière - www.infomine.com/careers/jobfair/

Normes d'emploi
www.labour.gov.bc.ca/esb/facshts/translations/french/

Assurance-maladie
www.health.gov.bc.ca/insurance
www.phsa.ca/AgenciesAndServices/Services/Provincial-Language-Service/RessourcesFrancophones/default.htm

Île-du-Prince-Édouard

L'Île-du-Prince-Édouard est un endroit où le meilleur de tous les mondes est à portée de la main. Elle offre une variété d'opportunités d'investissement et d'emploi, que ce soit dans le domaine de l'agriculture, de la science, de l'aérospatiale, des technologies de l'information ou des communications. Un endroit calme et sécuritaire, l'Île est parfaite pour élever une famille ou tout simplement profiter du grand air et des plaisirs de la mer. Ici, vous pourrez profiter d'une excellente qualité de vie, d'un logement abordable, d'un système d'éducation et de santé gratuits et d'excellente qualité. L'Île offre des possibilités de carrière stimulantes, un milieu des affaires favorable, mais on y vit et travaille à quelques pas d'activités récréatives de niveau international. La communauté acadienne et francophone y est vibrante et accueillante, et le mode de vie offre au quotidien un équilibre sain entre le travail, la famille et le plaisir. On vous attend!

Site du gouvernement
www.gov.pe.ca

Immigration
www.opportunitiespei.ca/immigrating

Tourisme
www.tourismpei.com/indexphp3?number=1009546&lang=F

Éducation
www.gov.pe.ca/eecd/index.php3?number=1025813&lang=F

Travail
www.opportunitiespei.ca/working

Emploi
www.opportunitiespei.ca/working-finding

Assurance-maladie
www.healthpei.ca
www.healthpei.ca/healthcard

Manitoba

Reconnu comme une terre d'accueil en raison de sa pluralité ethnique et culturelle, le Manitoba a plus que jamais à cœur d'accueillir dignement les personnes immigrantes et de leur procurer un tissu social et économique nécessaire à leur épanouissement. Fort de son économie saine et en constante évolution, le Manitoba français s'avère de plus un lieu intéressant pour les nouveaux arrivants d'expression française désirant s'établir en Amérique du Nord.

Le Manitoba est fier de son patrimoine multiculturel!

Immigration
www.immigreraumanitoba.com

Agence nationale et internationale du Manitoba
www.wtcwinnipeg.com/fr/

L'accueil francophone
accueilfrancophonemb.com

Société franco-manitobaine
http://sfm.mb.ca/

Conseil de développement économique des municipalités bilingues
www.cdem.com/fr

Tourisme
http://joiedevivremanitoba.com/fr/joie-de-vivre

Éducation
Université de Saint-Boniface
www.ustboniface.ca

Division scolaire franco-manitobaine
www.dsfm.mb.ca

Travail

http://www.guichetemplois.gc.ca/profession_recherche-fra.do?lang=fra

Tendances du marché du travail

http://www.guichetemplois.gc.ca/bulletin_IMT.do?cid=3373&AREA=0008&INDUSTRYCD=&EVENTCD=

Nouveau-Brunswick

Le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue du Canada : des habitants chaleureux et accueillants, des villes dynamiques où il fait bon vivre en toute sécurité, une nature omniprésente, bref, une qualité de vie incomparable!

Situé à l'Est du Canada, la province offre de nombreuses opportunités dans des secteurs très variés, que ce soit comme salarié ou entrepreneur. Il est notamment possible de reprendre des petites et moyennes entreprises, et de profiter de programmes de mentorats et de formations spécifiques au monde des affaires du Nouveau-Brunswick.

Le Nouveau-Brunswick met tout en œuvre pour offrir un soutien personnalisé aux nouveaux arrivants qui le choisissent pour démarrer leur nouvelle vie. Vous pourrez donc accéder gratuitement, dès votre arrivée, à divers services adaptés à vos besoins, grâce aux centres d'accueil et d'établissement situés partout dans la province.

Chez nous, vous serez vite chez vous et vous trouverez un réel équilibre entre vie professionnelle et vie privée!

Pour de plus amples renseignements, visitez :

Site du gouvernement
www.gnb.ca

Programme des candidats de la province du Nouveau-Brunswick
www.BienvenueNB.ca

Nouvelle-Écosse

La Nouvelle-Écosse, c'est l'équilibre entre l'histoire, le patrimoine, la culture, les loisirs et le plaisir. Peu importe où vous êtes dans la province, vous n'êtes jamais à plus de trente minutes de route de l'océan. La Nouvelle-Écosse a de quoi plaire à tout le monde : paysages spectaculaires, établissements d'enseignement de renommée internationale, environnements culturel dynamique et commercial très concurrentiel.

Site du gouvernement
www.gov.ns.ca

Immigration
www.immigrationnouvelleecosse.ca

Tourisme
http://nouvelle-ecosse.com

Éducation
http://ednet.ns.ca

Vivre et travailler
www.immigrationfrancophonene.ca

Emploi
www.guichetemplois.gc.ca/intro-fra.aspx
www.careerbeacon.com/Nova-Scotia

Assurance-maladie
www.gov.ns.ca/health/msi/

Nunavut

Le Nunavut connaît présentement une période de prospérité et d'essor économique. C'est un territoire où les communautés sont autonomes et dynamiques, à l'image des valeurs culturelles et sociales inuites, qui reconnaissent un droit de participation égal à tous les Nunavummiut. Le Nunavut compte trois langues officielles : l'inuit, l'anglais et le français.

Site du gouvernement
www.gov.nu.ca

Tourisme
www.nunavuttourism.com

Travail
http://www.carrefournunavut.ca/

Emploi
http://www.gov.nu.ca/fr/public-jobs

Assurance-maladie
www.gov.nu.ca/health/

Ontario

Les groupes ethniques et linguistiques qui composent l'Ontario contribuent à sa vie culturelle et à son dynamisme. On trouve ici des gens qui parlent l'une ou l'autre des 150 langues les plus courantes dans le monde. La population ontarienne est encore plus diversifiée que celle du Canada, et la capitale, Toronto, abrite plus de cultures différentes que toute autre ville du pays.

Site du gouvernement
www.ontario.ca

Immigration
www.sse.gov.on.ca/medt/investinontario/fr/Pages/business_immigration.aspx
www.ontarioimmigration.ca/fr/pnp/index.htm

Tourisme
www.mtc.gov.on.ca

Éducation
www.edu.gov.on.ca

Emploi
www.gov.nu.ca/public-jobs
www.etablissement.org

Assurance-maladie
www.health.gov.on.ca/fr/public/default.aspx

Québec

Sa personnalité unique tient au caractère majoritairement francophone et à la diversité culturelle de sa population.

C'est la plus vaste des provinces canadiennes, sa superficie est trois fois celle de la France. Le Québec est la seule province à utiliser le français comme unique langue officielle. Pour des raisons économiques, linguistiques, démographiques et d'ouverture sur le monde, le Québec a sa propre politique d'immigration et accueille chaque année plus de 3 500 immigrants provenant de France. Afin de faciliter et d'accélérer l'obtention d'une aptitude légale d'exercice de certaines professions et certains métiers réglementés, la France et le Québec ont convenu de procédures communes de reconnaissance des qualifications professionnelles.

Les secteurs porteurs sont nombreux au Québec et plusieurs centaines de milliers d'emplois seront à pourvoir dans les prochaines années.

Des missions de recrutement sont régulièrement organisées en France et en Belgique. Renseignez-vous sur www.journeesquebec.fr.

Pour connaître les modalités d'immigration et les différentes possibilités de séjours, visitez notre site : www.immigration.quebec.fr.

Perspectives d'emploi
www.domainesformation.com

Emploi Québec
www.emploiquebec.net

Les ordres professionnels
www.opq.gouv.qc.ca

Saskatchewan

La Saskatchewan jouit d'une économie prospère et d'un des taux de chômage les plus faibles au pays. On y trouve des milliers de possibilités d'emplois pour les professionnels et les gens de métiers spécialisés. Au cours des cinq prochaines années, la province prévoit un besoin de 75 000 à 90 000 travailleurs supplémentaires.

La Saskatchewan compte déjà près de 55 000 citoyens de langue française et offre un environnement accueillant où vivre, travailler et prospérer en affaires.

Site du gouvernement
www.gov.sk.ca

Immigration
www.saskimmigrationcanada.ca

Tourisme
www.sasktourism.com

Éducation
www.cefsk.ca **et** www.education.gov.sk.ca

Travail
www.saskjobs.ca

Emploi
www.guichetemplois.gc.ca

Assurance-maladie
www.health.gov.sk.ca

Assemblée communautaire fransaskoise
www.fransaskois.sk.ca

Terre-Neuve-et-Labrador

À Terre-Neuve-et-Labrador, le patrimoine et les ressources cohabitent. Cette province est dotée d'un système de santé et d'éducation d'une grande qualité et offre un niveau de vie enviable. L'économie de Terre-Neuve-et-Labrador est en pleine expansion et les habitants sont fiers de leur réputation internationale de gens amicaux et hospitaliers.

Le taux de criminalité est l'un des plus bas au Canada et parmi l'un des plus bas en Amérique du Nord.

Site du gouvernement
www.gov.nl.ca

Immigration
www.nlpnp.ca
www.nlimmigration.ca

Tourisme
www.newfoundlandandlabrador.com

Éducation
www.ed.gov.nl.ca/edu/

Emploi
www.jobsinnl.ca

Assurance-maladie
www.health.gov.nl.ca/health

La Fédération des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador
www.francotnl.ca/

Territoires du Nord-Ouest

Des opportunités à saisir, un territoire à explorer

S'établir dans les Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.) dans le Grand Nord canadien, c'est d'abord faire preuve d'audace, une audace récompensée par une qualité de vie et des opportunités de carrière exceptionnelles. Dans cet immense terrain de jeu naturel, vous aurez un accès sans pareil à la nature sauvage. Les résidents des T.N.-O. sont avides de sports d'aventure et chérissent la liberté de la vie au grand air. C'est aussi un formidable tremplin professionnel : les salaires y sont élevés, la fiscalité généreuse et les possibilités d'avancement nombreuses. Cette ultime frontière attire les fonceurs du monde entier et abrite une large communauté d'expatriés. Dans cette région où Amérindiens et Inuits sont en majorité, 11 langues ont un statut officiel, dont le français. De nombreux services sont offerts aux familles francophones, dont des écoles, des crèches et des associations culturelles. Oserez-vous faire le saut?

Site du gouvernement
www.gov.nt.ca

Immigration
http://accueilimmigrationtno.com/
www.ece.gov.nt.ca

Tourisme
www.tnospectaculaire.com/

Éducation
www.ece.gov.nt.ca
www.csftno.com
www.college-nordique.com/

Travail
http://cdetno.com
www.jobsnorth.ca
www.faiteslesaut.ca

Assurance-maladie
www.hlthss.gov.nt.ca
www.servicestno.ca/index.html

Services en français
www.cdetno.com
www.servicestno.ca/index.html
www.reseautnosante.ca

Yukon

Selon le Centre d'étude des niveaux de vie du Canada, les Canadiens les plus heureux vivent au Yukon. Le territoire a connu la plus forte croissance démographique enregistrée lors du recensement de 2011 et environ 35 500 habitants vivent sur une superficie grande comme l'Espagne.

Situé dans le Grand Nord canadien, le Yukon est reconnu pour sa nature sauvage et intacte, son air le plus pur au monde (selon l'Organisation mondiale de la santé), ses nombreuses opportunités d'emplois, son taux de chômage inférieur à la moyenne canadienne et son économie en plein essor.

Les principaux secteurs économiques sont : l'exploitation minière, pétrolière et gazière, le tourisme, la construction et le commerce.

Aux frontières de l'Alaska, le Yukon est une terre d'aventures riche en histoire avec la ruée vers l'or du Klondike, ses trois parcs nationaux qui comprennent le plus haut sommet du Canada et le plus grand champ de glace non polaire du monde.

Le Yukon, c'est une communauté diverse et accueillante, qui regroupe 14 Premières Nations et des immigrants originaires de partout dans le monde, venus grâce à un Programme territorial de candidature à l'immigration parmi les plus rapides du Canada.

C'est aussi un Yukonnais sur huit qui parle français, et une multitude de services en français, dont une garderie et une école francophones et l'Association franco-yukonnaise, qui offre de nombreux services d'accueil aux nouveaux arrivants.

Site du gouvernement
www.gov.yk.ca/fr/index.html

Immigration
www.immigration.gov.yk.ca

Services aux nouveaux arrivants
www.direction-yukon.ca

Association franco-yukonnaise
www.afy.yk.ca

Tourisme
www.tourismeyukon.ca

Éducation
http://commissionscolaire.csfy.ca/fr/
www.education.gov.yk.ca/fr/index.html
www.yukoncollege.yk.ca

Emploi
www.direction-yukon.ca
www.yuwin.ca/fr/accueil
www.guichetemplois.gc.ca

Assurance-maladie
www.hss.gov.yk.ca/fr

400 ans plus tard : 9 millions de personnes parlent français

La vitalité des communautés francophones et acadiennes est au cœur de la dualité linguistique au Canada

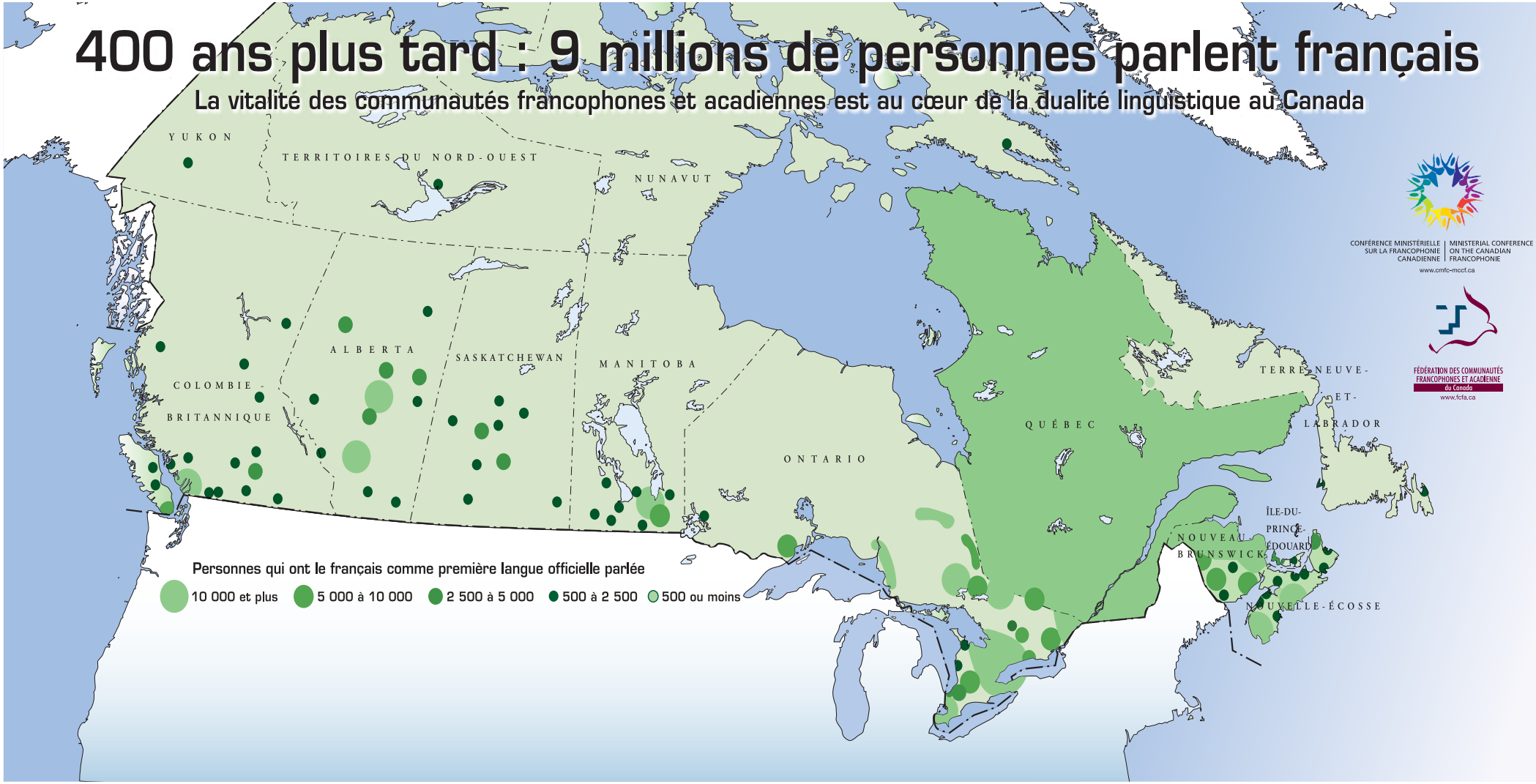

Des communautés et des services d'accueil francophones

D'un bout à l'autre du pays

Le SAVIEZ-VOUS? De nos jours, on retrouve **plus de deux millions et demi de personnes à l'extérieur du Québec qui parlent le français**. Ces francophones vivent dans toutes les régions du pays, des provinces de l'Atlantique aux Grands Lacs et aux plaines de l'Ouest en passant par l'Arctique.

Les communautés francophones et acadienne sont des manifestations vivantes de la riche dualité linguistique canadienne. Tout en maintenant de nombreux liens avec les milieux de langue anglaise, elles créent, grâce à une multitude d'organismes et d'institutions, des services et des activités en français dans tous les aspects de la vie quotidienne, y compris l'accueil et l'intégration sociale et économique des nouveaux arrivants, le développement économique, l'éducation primaire et postsecondaire, l'alphabétisation, la culture, la justice, les médias ou la santé.

Dans neuf provinces et trois territoires, des organismes francophones sont prêts à vous accueillir et à vous orienter. N'hésitez pas à consulter les ressources suivantes!

Bienvenue chez nous!

La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) est le porte-parole principal des collectivités de langue française vivant dans neuf provinces et trois territoires.
www.immigrationfrancophone.ca

EST du Canada
Immigration francophone de la Nouvelle-Écosse
www.immigrationfrancophonene.ca

Destination Terre-Neuve-et-Labrador
www.francotnl.ca

Coopérative d'intégration francophone de l'Île-du-Prince-Édouard
www.tonile.ca

Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick
http://immigrationacadie.ca

ONTARIO
www.etablissement.org

Ottawa
Conseil économique et social d'Ottawa-Carleton
www.cesoc.ca/index.php/fr/

Hamilton
Centre d'accueil et d'établissement du centre de santé communautaire (CSC) Hamilton / Niagara
www.cschn.ca

Sudbury
YMCA de Sudbury
www.sudbury.ymca.ca/newcomers/

Toronto
Centre francophone de Toronto
www.centrefranco.org

CENTRE du Canada
Accueil francophone du Manitoba
www.accueilfrancophonemb.com

Assemblée communautaire fransaskoise - Saskatchewan
www.fransaskois.sk.ca

NORD du Canada
Centre d'accueil francophone – Immigration T.N.-O.
Territoires du Nord-Ouest
www.accueilimmigrationtno.com

Association franco-yukonnaise
Yukon
www.direction-yukon.ca

OUEST du Canada
Destination Alberta
www.destinationalberta.net

Agence francophone pour l'accueil des immigrants
Colombie-Britannique
www.vivreencolombiebritannique.ca

RDÉE Canada

Le Réseau national de développement économique francophone

Le RDÉE Canada et ses membres

Pour travailler, investir ou démarrer une entreprise dans les communautés francophones et acadienne

Le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE Canada) est le leader du développement économique des communautés francophones et acadienne et la porte d'entrée privilégiée pour faire des affaires en français au Canada. Chaque membre provincial ou territorial du RDÉE Canada possède une très bonne connaissance de sa communauté ainsi que des entreprises qui y œuvrent. Contactez-les pour bénéficier de services* tels que :

- Maillage d'entreprises
- Réseautage
- Appui aux investissements et à la recherche de financement
- Soutien au démarrage et au développement d'entreprises
- Organisation de missions économiques
- Participation à des missions économiques
- Promotion des entreprises francophones
- Intégration socioprofessionnelle et économique des immigrants

**Ces services ne sont pas nécessairement tous offerts par les membres du RDÉE Canada.*

www.rdee.ca

RDÉE CANADA
160, rue George, bureau 202
Ottawa (Ontario) K1N 9M2
Tél. : 613 244-7308
www.rdee.ca
twitter @RDEEcanada
facebook RDÉE Canada

NOS MEMBRES

Alberta
Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA)
Tél. : 780 414-6125
www.lecdea.ca

Colombie-Britannique
Société de développement économique de la Colombie-Britannique (SDECB)
Tél. : 604 732-3534
www.sdecb.com

Île-du-Prince-Édouard
RDÉE Île-du-Prince-Édouard
Tél. : 902 854-3439
www.rdeeipe.net

Manitoba
Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM)
Tél. : 204 925-2320
www.cdem.com

Nouveau-Brunswick
RDÉE Nouveau-Brunswick
Tél. : 506 764-9876
www.rdee-nb.com

Nouvelle-Écosse
Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDÉNÉ)
Tél. : 902 424-7230
www.cdene.ns.ca

Nunavut
Carrefour Nunavut
Tél. : 867 979-2800
www.carrefournunavut.ca

Ontario
RDÉE Ontario
Tél. : 613 590-2493
www.rdee-ont.ca

Saskatchewan
Conseil de la coopération de la Saskatchewan (CCS)
Tél. : 306 566-6000
www.ccs-sk.ca

Terre-Neuve-et-Labrador
RDÉE Terre-Neuve-et-Labrador
Tél. : 709 726-5976
www.rdeetnl.ca

Territoires du Nord-Ouest
Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO)
Tél. : 867 873-5962
www.cdetno.com

Yukon
RDÉE Yukon
Tél. : 867 668-2663
www.afy.yk.ca

Information sur l'immigration temporaire et permanente au Canada

- Étudier au Canada
- Travailler temporairement au Canada
    - Le programme Avantage significatif francophone
- Expérience internationale Canada
    - France
    - Belgique
    - Suisse
- Résidence permanente
    - Professionnels et salariés
    - Gens d'affaires
- Créer son entreprise au Canada

Étudier au Canada

Voyez grand! Étudier au Canada, c'est décrocher un diplôme reconnu et respecté partout dans le monde. Prenez part à une société diversifiée, accueillante et dynamique et vivez une expérience culturelle unique dans un milieu sécuritaire et un environnement magnifique.

D'un bout à l'autre du Canada, les établissements canadiens proposent une palette de formations novatrices et variées et offrent un cadre de recherche exceptionnel. Les étudiants apprécient vivement l'environnement multiculturel des villes et des campus ainsi que la possibilité de choisir une formation en français, en anglais ou bilingue.

www.educationau-inCanada.gc.ca

Permis d'études

Toute personne qui souhaite étudier dans un programme d'études de plus de 6 mois au Canada doit obtenir un permis d'études avant de partir. Il est nécessaire, au préalable, d'avoir été accepté dans un établissement d'enseignement désigné du Canada.

Les titulaires de permis d'études doivent poursuivre activement leurs études pendant leur séjour au Canada. Ceux qui sont inscrits à temps plein dans certains programmes dans un établissement d'enseignement désigné peuvent aussi travailler à temps partiel hors campus et à temps plein pendant les congés prévus au calendrier scolaire, et ce, sans permis de travail.

Les personnes qui souhaitent suivre un cours ou un programme d'études d'une durée maximale de 6 mois, quel que soit le sujet de leurs études, peuvent étudier au Canada sans permis d'études.

Pour plus d'information :

http://www.cic.gc.ca/francais/etudier/index.asp

www.educationau-inCanada.gc.ca

www.amb-Canada.fr/visas
rubrique « Étudier au Canada »

Liste des établissements d'enseignement désignés :

http://www.cic.gc.ca/francais/etudier/
etudier-etablissements-liste.asp

Travailler temporairement au Canada

Dans la plupart des cas, il faut un permis de travail et une étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) pour travailler temporairement au Canada.

Une EIMT est un document du gouvernement du Canada qui autorise un employeur à embaucher un travailleur étranger. Une EIMT favorable indique que le travailleur étranger comble un besoin en prenant l'emploi offert et qu'aucun travailleur canadien ou résident permanent n'est disponible pour occuper le poste. Elle est parfois appelée « lettre de confirmation ». Une fois que l'employeur a obtenu une EIMT, le travailleur étranger peut ensuite demander un permis de travail temporaire auprès d'un bureau canadien des visas à l'étranger. À noter qu'il faut un permis de travail pour faire un stage même non rémunéré.

Le Programme de mobilité internationale permet aux employeurs de recruter des travailleurs étrangers sans qu'il soit nécessaire d'effectuer une EIMT. Les dispenses du processus d'EIMT sont accordées en fonction des avantages réciproques et compétitifs dont profitent les Canadiens.

Par exemple, les employeurs qui recrutent des participants au titre d'Expérience internationale Canada (EIC), des travailleurs étrangers qualifiés dans le cadre du programme Avantage significatif francophone (voir page suivante) ou des étudiants étrangers qui ont obtenu un diplôme dans un établissement d'enseignement postsecondaire canadien – trois volets du Programme de mobilité internationale – n'ont pas besoin d'obtenir une EIMT.

Pour plus d'information :

http://www.cic.gc.ca/francais/travailler/index.asp

www.amb-Canada.fr/visas

canada.ca/immigrationfranco

Le programme Avantage significatif francophone

Les candidats francophones recrutés pour des postes temporaires de gestion, d'emplois professionnels, techniques ou spécialisés inclus dans le genre de compétences 0 ou les niveaux de compétences A ou B de la Classification nationale des professions (CNP) (http://www5.rhdcc.gc.ca/CNP/Francais/CNP/2011/IndexRecherche.aspx) et qui travailleront dans une province ou un territoire autre que le Québec peuvent bénéficier d'un traitement facilité de leur demande de permis de travail.

Le bureau canadien des visas à Paris peut étudier ces demandes de permis de travail temporaire sans qu'il soit nécessaire d'obtenir une étude d'impact sur le marché du travail (EIMT). L'EIMT est un document qu'un employeur au Canada peut avoir besoin d'obtenir avant d'embaucher un travailleur étranger. Vous pouvez informer les employeurs potentiels au Canada de cette exemption prévue dans le programme Avantage significatif francophone, qui simplifie leurs démarches pour vous embaucher. Cette exemption s'inscrit dans l'engagement du gouvernement du Canada envers la dualité linguistique canadienne; elle appuie les objectifs de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés d'enrichir le caractère bilingue du Canada et de favoriser le développement des collectivités de langues officielles minoritaires au Canada.

Si vous obtenez une proposition d'emploi et souhaitez obtenir la confirmation que cette exemption d'EIMT s'applique :

- Envoyez un courriel à parisdestinationcanada@international.gc.ca;
- Indiquez comme objet **Programme Avantage significatif francophone;**
- Incluez les renseignements suivants :
  - nom de famille tel qu'il apparaît dans le passeport,
  - prénom(s) tel(s) que dans le passeport,
  - date de naissance,
  - intitulé du poste et le code CNP si vous le connaissez,
  - ville et province ou territoire où le poste est basé,
  - date souhaitée du début du contrat;
- Joignez l'offre d'emploi avec le titre, les tâches et les conditions salariales.
- Joignez votre C.V. à jour

Le bureau canadien des visas à Paris communiquera avec vous pour vous donner les instructions relatives à la demande de permis de travail. Le demandeur de permis de travail temporaire doit s'adresser au bureau canadien des visas à l'étranger. Les demandeurs ne peuvent pas faire une demande au Canada ou aux points d'entrées.

Vous trouverez des renseignements sur d'autres catégories pour lesquelles on peut délivrer un permis de travail sans EIMT sur le site de Citoyenneté et Immigration Canada.

International Expérience Internationale

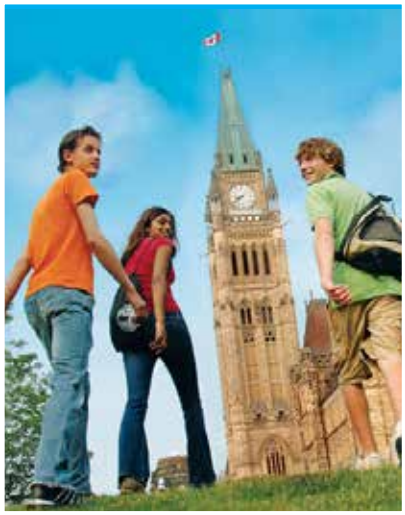

Programme Vacances-travail Canada – France

Vous êtes Français?

Vous avez entre 18 et 35 ans?

Vous souhaitez faire un stage ou vous perfectionner avec un contrat à durée déterminée (CDD) au Canada?

Grâce à Expérience internationale Canada,

c'est possible!

Vous pouvez vous inscrire dans l'une des quatre catégories suivantes :

Jeunes professionnels

Cette catégorie est destinée aux jeunes professionnels français souhaitant se perfectionner dans leur champ de compétences, sous couvert d'un contrat de travail à durée déterminée (maximum 18 mois).

Stage coop international

Cette catégorie est destinée aux jeunes Français souhaitant, dans le cadre de leurs études ou de leur formation, faire un stage pratique au Canada (maximum 12 mois).

Emploi d'été pour étudiants

Cette catégorie est destinée aux étudiants français souhaitant occuper un emploi rémunéré pendant leurs vacances estivales (3 mois maximum, entre le 1er mai et le 30 septembre).

Vacances-travail

Cette catégorie est destinée aux jeunes Français qui comptent voyager au Canada et souhaitent obtenir un emploi temporaire rémunéré afin de payer une partie des frais occasionnés par leur séjour (12 mois).

La procédure de présentation des demandes de participation se déroule entièrement en ligne. Toutes les pièces justificatives doivent être envoyées électroniquement.

Pour plus d'information et pour commencer la procédure d'inscription :

www.amb-Canada.fr/eic

International Expérience Internationale

Programme Vacances-travail Canada – Belgique

Vous êtes Belge?
Vous avez entre 18 et 30 ans?
Vous souhaitez explorer de nouveaux horizons?

Depuis le 1er janvier 2007, un accord entre le Canada et la Belgique relatif à la mobilité des jeunes est en vigueur. Cet accord met en place le **Programme Vacances-travail** (PVT). Il offre la possibilité à 1 500 jeunes âgés de 18 à 30 ans (750 Belges et 750 Canadiens) de passer des vacances dans l'autre pays et d'en apprécier la culture et la société, y compris à travers le travail afin de financer le séjour.

Le PVT est destiné aux jeunes Belges, âgés de 18 à 30 ans inclusivement, souhaitant effectuer un séjour de découverte touristique et culturelle, tout en étant autorisés à travailler. La période de séjour maximale autorisée est de 12 mois.

Conditions

- être âgé de 18 à 30 ans à la date du dépôt de la demande;
- avoir la nationalité belge et être domicilié en Belgique au moment du dépôt de la demande;
- être titulaire d'un passeport belge valide pour la durée du séjour;
- ne pas avoir bénéficié du PVT précédemment;
- disposer d'un minimum de ressources financières (700 euros par mois) pour les trois (3) premiers mois du séjour;
- souscrire à une assurance couvrant l'ensemble des risques, et les soins de santé, y compris l'hospitalisation et le rapatriement, valide pour la durée du séjour autorisée (il est conseillé d'attendre l'acceptation de votre dossier par l'ambassade du Canada avant de signer un contrat d'assurances);
- payer les frais de participation de 150 $CAN.

Information et formulaires de demande :

www.vacances-travail.ca

International Canada Experience Internationale

Programme Vacances-travail Canada – Suisse

Vous êtes Suisse?

Vous avez entre 18 et 35 ans?

Vous souhaitez faire un stage ou vous perfectionner avec un contrat à durée déterminée au Canada?

Grâce à Expérience internationale Canada,

c'est possible!

Vous pouvez vous inscrire dans l'une des deux catégories suivantes :

Jeunes professionnels

Cette catégorie est destinée aux jeunes professionnels suisses souhaitant se perfectionner dans leur champ de compétences, sous couvert d'un contrat de travail à durée déterminée (maximum 18 mois).

Stage coop international

Cette catégorie est destinée aux jeunes Suisses souhaitant, dans le cadre de leurs études ou de leur formation, faire un stage pratique au Canada (maximum 18 mois).

L'inscription en ligne est la seule façon d'accéder à une trousse de participation.

Aucun document papier ne sera accepté.

Pour plus d'information et pour commencer le processus d'inscription :

www.suisse.gc.ca

Résidence permanente - Professionnels et salariés

Visa de résident permanent

Choisir d'abord la province ou le territoire de destination.

- Renseignements : canada.ca
  canada.ca/immigrationfranco
  www.cic.gc.ca/francais/nouveaux/vivre/
  www.fcfa.ca

Destination : la province de Québec

1. Obtention du **Certificat de sélection du Québec** ou CSQ du Bureau d'immigration du Québec.
   - Renseignements : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/
2. Demande de visa de résident permanent au Service de l'immigration de l'ambassade du Canada pour les vérifications médicales et sécuritaires et la délivrance du visa.
   - Trousse de demande : www.cic.gc.ca/francais/information/demandes/qualifie.asp

Destination : l'une des neuf autres provinces du Canada ou l'un des trois territoires (quatre options)

A. Programme des candidats des provinces

1. Émission d'un **certificat de nomination** de la province ou du territoire
   - Renseignements : www.cic.gc.ca/francais/immigrer/provinces/index.asp
2. Demande de résidence permanente pour les vérifications médicales et sécuritaires.
   - Trousse de demande : www.cic.gc.ca/francais/immigrer/provinces/demande-trousse.asp

B. Programme des travailleurs qualifiés (fédéral)

1. Être dans une de ces trois situations :
   - posséder au minimum une année d'expérience professionnelle continue dans l'une des professions admissibles; OU
   - avoir reçu une offre d'emploi réservé admissible; OU
   - poursuivre des études doctorales ou avoir obtenu au cours des 12 derniers mois un doctorat (Ph.D.) dans un établissement canadien.
2. Avoir acquis au moins un an d'expérience continue rémunérée dans une profession appartenant au genre de compétence 0 ou au niveau de compétence A ou B de la Classification nationale des professions (CNP) au cours des dix dernières années.
3. Atteindre le seuil minimal de Niveau de compétence linguistique canadien (NCLC) 7 dans les quatre aptitudes évaluées (compréhension orale et écrite, et expression orale et écrite).
4. Obtenir une évaluation des titres de compétences étrangers (si vous présentez un diplôme d'études obtenu à l'étranger).
5. Sélection selon six facteurs (âge, éducation, expérience professionnelle, connaissance de l'anglais ou du français, emploi réservé, adaptabilité).
   - Renseignements et trousse de demande : www.cic.gc.ca/francais/information/demandes/sejour-travail.asp

C. Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)

1. Atteindre le seuil minimal de Niveau de compétence linguistique canadien (NCLC) 5 pour l'expression orale et la compréhension de l'oral et le niveau 4 du NCLC pour la compréhension de l'écrit et l'expression écrite.

2. Avoir au moins deux ans d'expérience professionnelle à temps plein (ou une expérience équivalente à temps partiel) dans un métier spécialisé au cours des cinq années précédant la présentation de votre demande appartenant au niveau de compétence B.
3. Répondre à toutes les exigences professionnelles pour le métier spécialisé en question, telles qu'elles sont énoncées dans la Classification nationale des professions (CNP).
4. Avoir une offre d'emploi à temps plein pour une période totale d'au moins un an ou un certificat professionnel dans ce métier spécialisé, délivré par un organisme provincial ou territorial.

   Renseignements et trousse de demande : www.cic.gc.ca/francais/immigrer/metiers/index.asp

D. Catégorie de l'expérience canadienne

1. Détenir au moins 12 mois d'expérience de travail qualifié à temps plein au Canada, au cours des trois dernières années.
2. Atteindre le niveau de compétences linguistiques requis pour votre emploi, soit le seuil minimal de Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) 5 ou 7, selon votre profession.

   Renseignements et trousse de demande : www.cic.gc.ca/francais/immigrer/cec/index.asp

À noter : Il est possible de travailler à son propre compte, commencer sa propre entreprise ou reprendre une entreprise une fois devenu résident permanent au Canada, peu importe la catégorie dans laquelle la sélection a été faite. Il existe aussi des catégories spécifiques pour les gens d'affaires dans divers programmes fédéraux, provinciaux ou territoriaux.

Renseignements : www.cic.gc.ca/francais/immigrer/affaires/index.asp

Permis de travail ouvert transitoire

Les personnes admissibles qui se trouvent actuellement au Canada, qui ont présenté une demande de résidence permanente dans le cadre :

- du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral),
- de la catégorie de l'expérience canadienne,
- du Programme des candidats des provinces ou
- du Programme des travailleurs de métiers spécialisés

et qui respectent les conditions d'admissibilité, pourront avoir droit à un permis de travail ouvert transitoire si la date d'expiration de leur permis de travail actuel approche.

Ce permis de travail ouvert transitoire sans étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) leur permettra de maintenir leur statut et de continuer de travailler au Canada en attendant que la décision définitive soit prise relativement à leur demande de résidence permanente.

Pour avoir droit à un permis de travail ouvert transitoire, les conditions suivantes doivent être remplies :

- se trouver actuellement au Canada;
- avoir un permis de travail valide qui expire dans les quatre prochains mois;
- avoir reçu une décision favorable quant à l'admissibilité de la résidence permanente, dans l'un des programmes de la catégorie de l'immigration économique mentionnés précédemment;
- avoir présenté une demande de permis de travail ouvert.

Les demandeurs doivent présenter une demande pour modifier les conditions de séjour, proroger le séjour ou demeurer au Canada comme travailleur (formulaire IMM 5710), en précisant qu'ils souhaitent obtenir un permis de travail ouvert. Le permis de travail ouvert sera valide pendant un an à partir de la date de sa délivrance.

www.cic.gc.ca/francais/information/demandes/sejour-travail.asp

Résidence permanente - Gens d'affaires

En plus des programmes décrits ci-dessous, les différents programmes des candidats des provinces peuvent comporter un volet « Gens d'affaires ». Pour plus d'information, veuillez consulter : www.cic.gc.ca/francais/immigrer/provinces/index.asp.

Pour tout renseignement sur le programme d'immigration des gens d'affaires du Québec, veuillez consulter : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca.

Tout résident permanent du Canada peut, une fois sur place, travailler à son propre compte ou commencer sa propre entreprise, peu importe la catégorie dans laquelle il a été sélectionné.

Le gouvernement du Canada veut attirer des immigrants qui sont des gens d'affaires d'expérience afin qu'ils participent au développement d'une économie canadienne forte et prospère.

Le Canada compte actuellement deux programmes destinés aux gens d'affaires immigrants, dont l'un pour les travailleurs autonomes et l'autre pour les entrepreneurs.

Travailleurs autonomes

Le Programme d'immigration des travailleurs autonomes cherche à attirer des immigrants qui ont l'intention et la capacité de se créer un emploi au Canada. Les travailleurs autonomes doivent répondre à l'un des critères suivants :

- posséder une expérience pertinente qui leur permettra de contribuer de manière importante à la vie culturelle ou sportive du Canada;
- posséder une expérience en gestion agricole, avoir l'intention et la capacité d'acheter et d'exploiter une ferme au Canada.

Visa pour démarrage d'entreprise

Le Programme de visa pour démarrage d'entreprise permet aux entrepreneurs immigrants de lancer des entreprises novatrices qui créeront des emplois au Canada. Il met en contact des entrepreneurs immigrants avec des groupes du secteur privé au Canada, permettant la création de partenariats et la mise en place d'offres de mentorat. Pour avoir droit à un visa pour démarrage d'entreprise en vue de créer une entreprise commerciale, vous devez :

- avoir reçu une lettre de soutien;
- respecter les exigences linguistiques;
- respecter les exigences en matières d'études;
- disposer de fonds suffisants pour vous établir.

www.cic.gc.ca/francais/immigrer/affaires/index.asp

Créer son entreprise au Canada

Introduction

Vous trouverez ci-dessous un descriptif volontairement bref et succinct des points importants à connaître pour un créateur d'entreprise français au Canada.

- Il est conseillé de demander à un avocat canadien de créer les statuts de votre entreprise.
- Le Canada est une fédération de 10 provinces et 3 territoires.
- Il est possible pour un ressortissant étranger d'incorporer (de créer) une société selon le droit fédéral ou selon l'une des lois sur les sociétés par actions de l'une des 10 provinces canadiennes.
- Les statuts d'une entreprise commerciale ou industrielle au Canada se rapprochent des statuts d'une SAS. La succursale est rarement recommandée.

I. Compagnies constituées en vertu des lois des provinces

1. **Délai de création** : une semaine à dix jours à compter du dépôt des documents constitutifs.
2. **Coût** : (montant donné à titre d'information) environ 2 500 $CAN (hors taxes) pour une incorporation simple (**soit sans pacte ou « convention » d'actionnaires**) incluant : les honoraires de l'avocat, la recherche d'antériorité de la dénomination sociale et les droits de timbres fiscaux pour l'enregistrement des statuts.
3. **Type de société commerciale ou industrielle** : l'abréviation « Inc. », « Ltd. » ou « Ltée.» doit être intégrée à la dénomination sociale.
4. **Activité principale exercée par l'entreprise** : soumettre une activité principale pour fin de statistiques. Aucune obligation à se limiter à cette activité.
5. **Capital social minimum** : pas de capital minimum exigé. Il suffit d'émettre une action à 1$CAN.
6. **Responsabilité des associés** : limitée au capital détenu.
7. **Nombre d'associés minimum** : une personne (qui peut détenir tous les rôles de la société).
8. **Conseil d'administration** : il est obligatoire et peut être composé d'un seul administrateur.
9. **Les membres du conseil d'administration** : généralement n'ont pas à être actionnaires.
10. **Présence canadienne au conseil d'administration** : aucune obligation de représentation canadienne au conseil en **vertu de la loi québécoise**.

Pour les autres provinces (voir ci-dessous).

Une société peut être domiciliée à un cabinet d'avocats ou à son propre domicile.

II. Sociétés par actions de droit fédéral

1. Tel qu' indiqué ci-dessus, une société peut être domiciliée auprès d'un cabinet d'avocats ou au domicile personnel d'un actionnaire ou d'un administrateur.
2. Il y a cependant **obligation qu'au moins 25 % des membres du conseil d'administration** soient des résidents canadiens.

III. Présence canadienne au conseil d'administration

1. Dans certaines provinces, au moins 25 % des administrateurs doivent avoir leur résidence au Canada, notamment en Alberta, au Manitoba, en Ontario, en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador.
2. Dans d'autres provinces, ainsi que dans les territoires, cette obligation n'existe pas, notamment dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, du Québec, ainsi que dans les trois territoires : le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

IV. Notions de droit social

1. **Congés** : 11 jours fériés statutaires
   - moins d'un an : 1 jour de congé par mois travaillé
   - 1 an à 5 ans : 2 semaines de congés
   - 5 ans et plus : 3 semaines
2. **Préavis de licenciement** :
   - moins d'un an : 1 semaine de préavis
   - 1 an à 5 ans : 2 semaines de préavis
   - 10 ans et plus : 8 semaines de préavis
3. **Préavis de licenciement** : plus d'un an : une raison juste et valable, telle un ralentissement économique entraînant une baisse des commandes de l'entreprise.

Conclusion : Les affaires se font dans un contexte nord-américain où la liberté de constituer et d'arrêter une entreprise permet d'agir rapidement en affaires. Ce contexte accorde aussi au contrat une place importante dans les relations d'affaires. Une entreprise privée est une entreprise fermée; il n'y a aucune obligation légale de rendre publics les états financiers et le montant de capital.

Pour en savoir plus : www.international.gc.ca/investors-investisseurs/iic-iac/establish-etablir.aspx?lang=fra
Service des investissements • Ambassade du Canada en France • france-td@international.gc.ca

Adresses utiles

Ambassade du Canada en France
www.france.gc.ca

Ambassade du Canada en Belgique et au Luxembourg
www.belgique.gc.ca

Citoyenneté et Immigration Canada
www.cic.gc.ca

Gouvernement du Canada
www.gc.ca

Bureau d'immigration du Québec
www.immigration-quebec.gouv.qc.ca

Expérience internationale Canada – Mobilité jeunesse
www.international.gc.ca/iyp-pij

France
www.amb-canada.fr/eic

Belgique
www.vacances-travail.ca
www.werkvakanties.ca

Suisse
www.canadainternational.gc.ca/

Vivre au Canada
www.cic.gc.ca/francais/nouveaux/vivre/

Tourisme Canada
fr.canada.travel

Douanes canadiennes
www.cbsa-asfc.gc.ca

Importation d'animaux et d'aliments
www.inspection.gc.ca

Impôts - Agence du revenu du Canada
www.cra-arc.gc.ca

Numéro d'assurance sociale (NAS)
www.servicecanada.gc.ca/fra/sc/nas

Assurance-maladie - Santé Canada
www.hc-sc.gc.ca

Prestations du Canada
Allocations, bourses, assurance-emploi, retraite
www.prestationsducanada.gc.ca

Permis de conduire
www.servicecanada.gc.ca/fra/sujets/cartes/permis_conduire.shtml

Francophonie canadienne
www.fcfa.ca
www.franco.ca

Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE)
www.rdee.ca

Guide *Vous voulez travailler au Canada?*
www.cic.gc.ca/francais/nouveaux/competences/index.asp

www.cic.gc.ca/francais/pdf/pub/guide-nationale.pdf

Sites d'offres d'emploi au Canada
www.guichetemplois.gc.ca
www.monster.ca
www.cvtheque.com
www.workopolis.com
www.canadajobs.com
www.jobboom.com

Emploi et Développement social Canada
www.edsc.gc.ca

Travailler au Canada
Trouver un emploi, salaires, professions réglementées, modèle de CV
www.travailleraucanada.gc.ca

Ingénieurs Canada
www.engineerscanada.ca/fr

Le Conseil médical du Canada
www.mcc.ca

Annuaire téléphonique
www.fr.canada411.ca

Industrie Canada
www.strategis.gc.ca

Les affaires
www.lesaffaires.com

Guide des affaires franco-canadiennes
Chambre de Commerce France-Canada
www.ccfc-france-canada.com

Démarrer une entreprise au Canada
www.investiraucanada.gc.ca

Centre culturel canadien à Paris
www.canada-culture.org

Association des universités et collèges du Canada
www.aucc.ca

Association des universités de la francophonie canadienne
www.aufc.ca

Échanges interuniversitaires
www.cfqcu.org
www.crepuq.qc.ca

Équivalence et reconnaissance des diplômes internationaux
www.cicic.ca
www.cic.gc.ca/francais/nouveaux/competences/index.asp

Étudier au Canada
Système d'éducation, bourses
www.educationau-incanada.ca

Association canadienne des journaux
Information, offres d'emploi, petites annonces
www.journauxcanadiens.ca

Tests de français approuvés
www.fda.ccip.fr

Tests d'anglais approuvés
www.ielts.org

Le guide du logement au Canada pour le nouvel arrivant
www.schl.ca/nouveauxarrivants

Offres de colocation
www.recherche-colocation.com
www.ma-colocation.com
www.kijiji.ca

Aquarius Abroad
Emplois et stages à l'étranger
www.aquariusabroad.org

Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIESEC)
www.aiesec.org

Association internationale pour les stages techniques à l'étranger
www.iaeste.org

Forum sur le Programme Vacances-travail
www.pvtistes.net

FRANCE

Pôle emploi international
www.pole-emploi-international.fr

Office franco-québécois pour la jeunesse
www.ofqj.org

Association France-Québec
www.francequebec.fr

Association nationale France-Canada
www.france-canada.info

Travail études et loisirs internationaux (club TELI)
www.teli.asso.fr

Maison des Français de l'étranger
www.mfe.org

Office français de l'immigration et de l'intégration (au Canada)
www.ofiicanada.ca

BELGIQUE

FOREM
www.leforem.be

ACTIRIS INTERNATIONAL
www.actirisinternational.be

VDAB
www.vdab.be

UFBE (Union francophone des Belges à l'étranger)
www.ufbe.be

Vlamingen in de Wereld
www.viw.be

Bureau international jeunesse
www.lebij.be

Compagnons bâtisseurs
Chantiers internationaux
www.compagnonsbatisseurs.be

Contact J
www.contactj.be

SUISSE

Office fédéral des migrations
www.bfm.admin.ch/content/bfm/fr/home.html

Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIESEC)
www.aiesec.ch

Association internationale pour les stages techniques à l'étranger (IAESTE-Praktika)
www.iaeste.ch

Stages en agriculture Agroimpuls
www.agrimpuls.ch/fr/

IFYE-Swiss
www.ifye.ch/fr/node/1

Organisation des Suisses à l'étranger
aso.ch/fr

www.cic.gc.ca
canada.ca/immigrationfranco
www.amb-Canada.fr/visas

Suivez-nous sur Twitter : @DestCan et @CitImmCanada